

PETITFILS VIOLAINE LES RECETTES DE BICHETTE rappelle Pâté de cerf, de biche, de daim et de chamois



- Noms des modèles ou références concernés : **Tous les pâtés à base de cerf, de biche, de daim et de chamois. Conditionnement en 145gr ou 345gr selon la liste référencées ci-dessous.**
- Marque : **Les Recettes de Bichette**
- Lot **Tous les lots dont la DDM est antérieure ou égale au 13/05/2026** Date de durabilité minimale **13/05/2026**
- Conditionnements : **Bocaux le Parfait de 145gr et 345 gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/07/2023 au 13/05/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **XXX**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Vente chez des distributeurs, liste des revendeurs ci-dessous. Vente en direct, sur les marchés (Soultzmatt, Rorschwihr, Guebwiller, Guemar) Vente en ligne sur: <https://www.les-recettes-de-bichette.com/>**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de fabrication (les produits sont fabriqués dans des conditions inappropriées)**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 13 novembre 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0611902883**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre